

# Première formation UV

Action de formation – Formation professionnelle continue

Mise à jour le 1<sup>er</sup> août 2022

## Objectifs pédagogiques :

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour proposer des prestations de bronzage artificiel type UV aux conditions fixées par l'arrêté du 29/06/2017 encadrant la formation UV :

- Connaître les mécanismes des UV, leurs effets sur la peau et les yeux et les dangers des rayonnements ultraviolets pour la santé
- Savoir faire fonctionner et entretenir les appareils de bronzage
- Connaître les dispositions législatives et réglementaires encadrant la mise à disposition des appareils de bronzage

Prérequis : Aucun	Durée : 25h + 2h45 d'examen	Effectif : 12 maximum par session
----------------------	--------------------------------	--------------------------------------

## Contenu de la formation :

### Jour 1 : 10 heures

Les effets et dangers des rayonnements ultraviolets sur la santé

- Nature physique des rayonnements
- Les UV naturels et artificiels
- Caractéristiques de la peau et facteurs
- L'épiderme interface entre l'organisme
- Types de peau, états de peaux
- Les règles générales en matière de photoprotection
- Les réactions de la peau aux rayonnements UV
- Vieillesse cutané

### Jour 2 : 10 heures

Les effets et dangers des rayonnements ultraviolets sur la santé (suite) (2 heures)

- Les risques liés à l'exposition aux UV
- Les tumeurs cutanées
- Les produits cosmétiques
- Les risques professionnels liés à l'utilisation des UV et les outils de prévention

Appareils de bronzage, fonctionnement et entretien (5 heures)

- Les catégories d'appareils émetteurs de rayonnements ultraviolets
- Entretien et maintenance des appareils
- Hygiène des locaux et des appareils

Dispositions législatives et réglementaires, Législation française et pratique commerciale : législation et réglementation française (3 heures)

### Jour 3 : 5 heures

Dispositions législatives et réglementaires (suite) - (2 heures)

Mise en situation (3 heures)

Modalités pédagogiques : 3 jours de formation continus en présentiel au 10, rue Sainte Opportune à Poitiers.

# Première formation UV

Action de formation – Formation professionnelle continue

Mise à jour le 1<sup>er</sup> août 2022

**Moyens pédagogiques et techniques :** classe théorique, vidéoprojecteur – tableaux – book de première formation.

**Modalités d'évaluation :** A l'issue de la formation, une épreuve théorique de 2h (QCM et questions rédigées) et une épreuve de mise en situation de 45mn auront lieu. La note moyenne doit être égale ou supérieure à 12 sur 20 et d'un minimum de 10 sur 20 pour l'épreuve théorique et l'épreuve de mise en situation. La correction sera effective à la fin du test et permettra de délivrer, en cas de réussite, l'attestation de compétences.

**Accès à la formation :**

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'un accompagnement sur mesure, contactez-nous le plus tôt possible afin que nous puissions trouver une solution à vos besoins.

**Profil de (des) formateurs :**

Tous les professeurs sont titulaires d'un titre RNCP de niveau 6 dans les domaines dispensés.

**Financement :**

- OPCO/EP Grande Aquitaine
- FAFCEA
- Financement individuel : pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact et responsable pédagogique de la formation : **Mme Françoise Bernabé**

Tél. : 05.49.13.80.73 - 06.62.30.68.75 | Email : [contact@fb-formation-esthe.fr](mailto:contact@fb-formation-esthe.fr) | Site : [www.fb-formation-esthe.fr](http://www.fb-formation-esthe.fr)